

# BabyGym

L'éveil ludique des plus petits

## Livret de présentation



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**Gym**

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT

# Le concept

La Baby Gym s'adresse à des enfants de 15 mois à 6 ans, valides ou en situation de handicap.

Pour les 15/36 mois, l'enfant est accompagné d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle, référent affectif, etc).

L'activité Baby Gym contribue au développement général de l'enfant sur le plan moteur, affectif, cognitif. Elle utilise la particularité des activités gymniques sur un mode ludique (joué).

# La démarche

Les activités gymniques jouent un rôle prépondérant dans le développement psychomoteur et la socialisation de l'enfant.

## Objectif

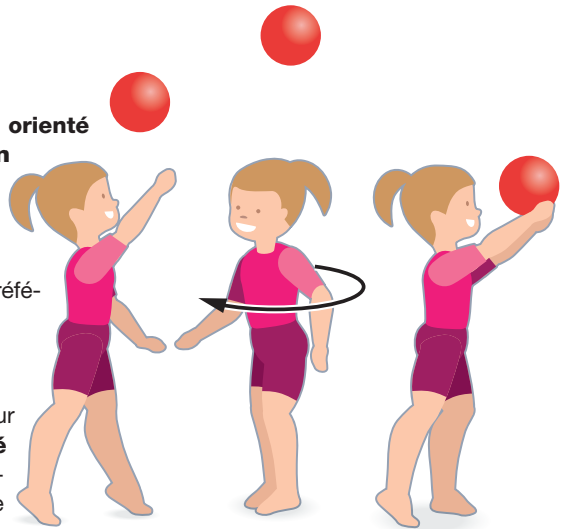
### Pour les enfants de 15 à 36 mois

Un accompagnement psychomoteur **orienté vers la découverte et l'exploration spontanée**, au travers d'une pratique ludique dans un environnement gymnique avec un matériel adapté.

Un temps privilégié de partage avec le référent affectif.

### Pour les enfants de 3 à 6 ans

Un accompagnement psychomoteur orienté **vers les prémices de l'activité gymnique**, au travers d'une pratique ludique dans un environnement gymnique avec un matériel adapté.



## Organisation et structuration

L'organisation de l'activité s'appuie sur les différents stades de développement de l'enfant. Elle se découpe en 5 années.

L'effectif maximum des groupes doit permettre de garantir la sécurité des enfants et leur épanouissement.

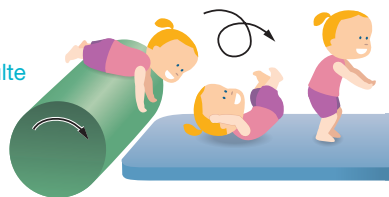
Tranches d'âges	15 à 24 mois	24 à 36 mois	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans
Année Baby Gym	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année
Référence scolaire	Enfant non scolarisé	Toute Petite Section	Petite section maternelle	Moyenne section maternelle	Grande section maternelle
Enjeu	Passer de l'éveil corporel... ...aux apprentissages gymniques				
Appellation	Baby Gym				
Contenus pédagogiques	Fichier Baby Gym				Access Gym Général Access Gym GR Général

## Approche pédagogique

La Baby Gym s'appuie sur une activité à caractère ludique. Les consignes utilisées sont imagées, claires, simples et précises. Les situations proposées sont nombreuses, variées, attractives et évolutives afin d'accompagner l'enfant dans son développement. Elles sont intégrées dans le cadre de séances structurées et organisées dans la saison.

Il s'agit de proposer des situations conduisant à l'autonomie de l'enfant en :

- > Favorisant l'exploration spontanée de l'enfant
- > Favorisant la créativité et l'imitation de ses pairs ou de l'adulte
- > Favorisant la diversité des sensations
- > Sollicitant la prise de risque en toute sécurité
- > Favorisant l'échange entre enfants et adultes (socialisation)



Cette démarche pédagogique est soutenue par un animateur fédéral Baby Gym qui prend en compte la présence :

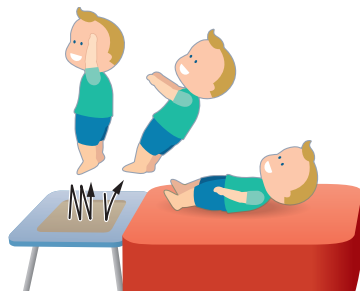
- > des référents affectifs accompagnant l'enfant pour les 15/36 mois
- > des aide-animateurs pour les 3/6 ans

# Les outils

- Un fichier Baby Gym
- Un programme Access Gym Général / GR Général (fiches+vidéos+musiques)

Ces outils sont destinés à toute personne animant des séances Baby Gym.

Chaque intervenant peut s'inspirer des situations proposées, les modifier, les faire évoluer, les enrichir, changer certains paramètres ou les combiner.



# L'encadrement

## Encadrement Bénévole :

- **Animateur Fédéral Baby Gym**
- **Aide Animateur Fédéral Baby Gym** : C'est une aide complémentaire, pour assister l'animateur fédéral Baby Gym. L'aide animateur ne peut pas être seul avec un groupe (pas d'autonomie pédagogique)

## Encadrement Professionnel :

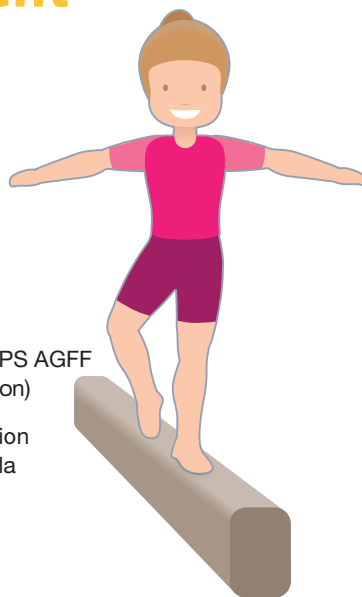
- **Pour un emploi à temps plein** : Brevet Professionnel JEPS AGFF (mention activités gymniques acrobatiques ou d'expression)
- **Pour un emploi à temps partiel** : Certificat de Qualification Professionnelle (mention activités d'éveil gymnique pour la petite enfance)

## Formation continue :

- **Module de formation** : encadrement des 15 / 24 mois.

**Pour tous renseignements, contacter le pôle formation de la FFG.**

E-mail : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr) - Tel : 01.48.01.24.48



# L'organisation de la séance



Les horaires de séance tiennent compte du rythme de l'enfant et seront proposés prioritairement en matinée et en fin d'après-midi (16h/18h).

La séance type se déroule en général en 5 temps :

- 1 **Accueil** : identification du début de séance
- 2 **Mise en train** : à partir de jeux, comptines, histoires...
- 3 **Activités de motricité générale** : sous forme d'ateliers variés, modulables et organisés dans l'espace
- 4 **Activités de motricité fine et d'expression** : manipulation de petit matériel, créativité, coopération, écoute musicale...
- 5 **Retour au calme** : ralentissement de l'activité et identification de la fin de séance

## Un atout pour le club : le label Baby Gym FFG

Le label Baby Gym récompense le club qui s'investit dans une démarche pérenne reconnaissant la qualité de l'encadrement et des conditions d'accueil des enfants de 15 mois à 6 ans.

Depuis vingt ans la Fédération Française de Gymnastique s'est engagée dans une démarche de labellisation afin de garantir à ses jeunes licenciés une pratique de qualité. Elle accompagne le club dans son engagement.

Le label Baby Gym est attribué par la Commission Nationale de Labellisation de la Fédération Française de Gymnastique sur avis du Comité Régional, **pour une durée de 4 ans**.



Pour valoriser le club sur le plan local, le « label Baby Gym » est remis à l'association ; une communication est faite auprès des collectivités territoriales.

C'est une reconnaissance fédérale des initiatives locales.

# Les critères de labellisation

Pour obtenir le label Baby Gym, l'association respecte plusieurs critères et engagements. Ils sont présentés et détaillés dans le « Référentiel de labellisation Baby Gym » téléchargeable à partir du site extranet de la fédération.

Les principaux domaines abordés sont :

## 1. AFFILIATION ET PROJET

Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, l'association possède un projet associatif et met en œuvre un plan de développement dédié au Secteur Baby Gym à court, moyen et long terme correspondant aux orientations fédérales (démarche qualité, satisfaction des licenciés, fidélisation,...).

Tous ses adhérents sont licenciés à la Fédération Française de Gymnastique.

## 2. COMMUNICATION

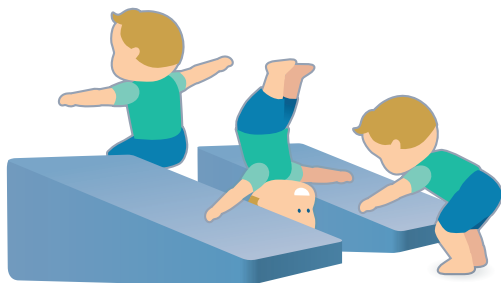
L'association communique avec son environnement sur l'activité « Baby Gym » et utilise les visuels fédéraux (logo du label Baby Gym).

## 3. STRUCTURE D'ACCUEIL

L'association accueille et informe le public sur l'organisation de la Baby Gym et ses contenus pédagogiques.

## 4. STRUCTURE D'ACTIVITE

L'association propose à l'enfant, un espace de pratique confortable et sécurisé (espace dédié à la Baby Gym ou clairement délimité et identifié), avec du matériel adapté (conception, couleurs) qui répond aux normes de sécurité en vigueur. La mise en place éventuelle de l'aménagement de la salle est effectuée avant l'arrivée des enfants.



## 5. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### Contenus d'activité :

L'activité proposée est avant tout ludique et éducative. Elle est construite avec une progression pédagogique contenant des objectifs adaptés.

### Organisation du temps :

L'activité est organisée sous la forme d'une séance hebdomadaire, qui se déroule dans la période de la journée la plus favorable pour la pratique d'une activité physique selon l'âge de l'enfant (en tenant compte des possibilités de mise à disposition de créneaux horaires). La durée de la séance est adaptée à l'âge des enfants.

### Organisation des groupes :

Le nombre d'enfants composant l'effectif du groupe doit garantir la qualité de l'activité et la sécurité des enfants. Dans la mesure du possible l'animateur sera assisté par un ou plusieurs aides-animateurs. Les séances se déroulent avec la participation d'un référent affectif pour les plus jeunes (15 mois à 36 mois).

### Encadrement :

Chaque séance est placée sous la responsabilité pédagogique d'un animateur titulaire du diplôme «Animateur fédéral Baby Gym» ou du «Certificat de qualification professionnelle animateur des activités gymniques mention activités d'éveil gymnique pour la petite enfance (2-6 ans)» inscrit dans un cursus permanent de formation FFG. L'animateur peut être aidé par des aides-animateurs. L'encadrement utilise et met en application les recommandations pédagogiques et de sécurité préconisées lors des formations FFG.

## 6. SATISFACTION DES LICENCIÉS

L'association est à l'écoute de la satisfaction de ses licenciés. Elle vérifie chaque année le taux de fidélisation de ses adhérents et apporte une réponse aux réclamations.

### Ont collaboré à la réalisation de ce programme :

Hélène BOULINE, Anne-Marie CHAUVOT, Mickaël DEROUBAIX, Thomas DESFORGES, Anne DUCOROY, Alexandra DUTERTE, Sandrine FERNIN, Caty GOURY-CHARVET.

Mai - 2016

